



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 4.6

Numéro de la demande : 2016-1844
Demande : Demande pour remplir les conditions d'homologation d'un produit disposant d'une homologation complète
Produit : Fongicide Phostrol
Numéro d'homologation : 30449
Matières actives : Phosphites monobasiques et dibasiques de sodium, de potassium et d'ammonium
Numéro de document de l'ARLA : 2655125

But de la demande

La présente demande visait le respect des exigences en matière de données manquantes sur la valeur du fongicide Phostrol.

Évaluation des propriétés chimiques et évaluation des effets sur la santé et l'environnement

Aucune évaluation des propriétés chimiques et des effets sur la santé et l'environnement n'est requise pour la présente demande.

Évaluation de la valeur

Les résultats des essais sur l'efficacité des acides phosphoreux sur les légumes-feuilles du genre *Brassica* et les cucurbitacées ont révélé des degrés variables de suppression du mildiou. Le niveau de suppression n'était pas constant, notamment lorsque la pression exercée par la maladie augmentait, ce qui confirme une allégation de répression du mildiou sur ces deux groupes de cultures. Les antécédents d'utilisation, dont ceux du fongicide Phostrol, ont aussi confirmé que les acides phosphoreux aidaient à lutter contre le mildiou pour ces groupes de cultures. La justification étayait l'extrapolation aux autres cultures de ces deux groupes.

Des fongicides à divers modes d'action sont homologués contre le mildiou sur ces deux groupes de cultures. Le fongicide Phostrol contribue aux pratiques de lutte intégrée et de gestion de la résistance en offrant un produit de rotation et un produit d'association du mélange en cuve dans la lutte contre le mildiou.

Les renseignements présentés sur la valeur appuient l'allégation de répression du mildiou sur les groupes des légumes-feuilles du genre *Brassica* et les cucurbitacées selon les profils d'emplois actuellement homologués. Les conditions d'homologation de la partie 10 ont été respectées.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation des renseignements fournis à l'appui du fongicide Phostrol et a jugé qu'ils suffisent à remplir les conditions d'homologation concernant les données manquantes sur la valeur.

Références

Numéro de document de l'ARLA

Référence

2627122	2016, Value for Phostrol Fungicide - Conditions of Registration, DACO: 10.2.3.3
---------	---

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.